

Procès- verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du Centre Lédonien de Yoga du 10 novembre 2018

-L'Assemblée est réunie comme chaque année au Centre social de Lons le Saunier, rue de Pavigny mais cette année non pas le vendredi soir mais le samedi matin :

-30 adhérents sont présents, 65 pouvoirs sont comptabilisés. L'ordre du jour est affiché.

Nicole, la présidente remercie les adhérents pour leur présence et demande à chacun d'eux de se présenter brièvement. Elle excuse certains professeurs absents : ils assurent ce matin un atelier au CLY. Elle remercie Françoise, l'excellente trésorière élue lors de l'Assemblée générale de novembre 2017, les secrétaires efficaces ainsi que les personnes qui ont donné de leur temps pour certaines activités.

Rapport moral et d'activité 2017-2018

-Le Centre regroupe 272 adhérents soit une progression de 22% par rapport à 2016/2017.

8 enseignants participent maintenant à la vie du CLY, ce qui permet une utilisation optimale de la salle : 4 professeurs de yoga et yoga de la voix, 2 enseignants de méditation, 1 professeur de Do in, 1 professeur de danse butoh.

Nouveauté pour cette rentrée : Anne-Camille assure une séance de yoga pour les enfants accompagnés ou non par leurs parents.

- On remarque la bonne entente qui règne entre les professeurs et le Conseil d'Administration. L'information circule bien et est efficace. Le site www.jura-yoga.com est toujours géré par Anne-Marie depuis 2012 avec l'aide à présent de Maia.

- Les cours se tiennent durant l'année scolaire. Des ateliers ont lieu parfois le samedi matin. Pendant l'été certains professeurs assurent des séances et animent des stages à l'extérieur.

- Evénements importants de l'année 2017-2018

- 2 réunions CA et professeurs les 27/11/2017 et 30/04/2018 ; après consultation des adhérents, opposition à l'installation du compteur linky ; projection du film "Enquête de sens" ; journée conviviale à Doucier ; journées portes ouvertes.

Vote du rapport moral et d'activité : adoption à l'unanimité

Rapport financier 2017-2018

-Françoise distribue des documents papier que chacun peut consulter. Elle note que le CLY fonctionne sans subvention. (voir deuxième pièce jointe)

Vote du rapport financier : adoption à l'unanimité.

-Gilbert Chambet, Bernadette Janin et Mireille Gendroz sont sortants. Ils sont renouvelés dans leur poste à l'exception de Mireille.

Présentation des professeurs

-**Maia** est parmi nous pour la troisième année. Elle donne au Centre 3 cours de yoga par semaine et des cours d'été. Si un créneau s'avérait disponible, elle accepterait volontiers une séance supplémentaires. Elle porte à notre connaissance ses cours de yoga pré- et post-natals qu'elle anime en dehors des locaux du CLY. Les mères viennent avec leur enfant et les pères peuvent venir s'ils le souhaitent.

-**Marion** pratique le Do in au centre depuis 3 ans." La technique du Do in vient plutôt des traditions chinoise et japonaise que de l'Inde. Il s'agit de faire circuler l'énergie : massage, respiration, équilibre, détente mentale, reconnection On peut le pratiquer quelques minutes, sans espace particulier, n'importe où." Marion se forme également en psychothérapie chinoise et shiatsu. Elle anime 2 cours le mercredi et un atelier tous les 2 mois (périodes périnatales).

-**Anne-Marie** enseigne le yoga depuis 2012. C'est une ancienne élève Pierre. Elle donne 8 cours au CLY et anime un stage d'été fin août.

-**Anne-Camille** démarre cette année 2 cours de yoga pour enfants : un pour les 4-8 ans, l'autre pour les 8-11 ans. Elle travaille aussi dans une école.

-**Pierre** a accueilli lui aussi de nouveaux élèves et comme chaque année, il organise un stage d'été aux Cernois. Il assure des cours pour les personnes ayant une difficulté à suivre les cours traditionnels.

-**Valentina** pratique la danse butoh depuis l'an dernier et y a accueilli 5 personnes le vendredi à 16h30. En ce début d'année elle a des difficultés à former un groupe. " Cette pratique est tout le monde, pour tous les âges. On parle de « danse des ténèbres ». C'est une danse de méditation. Le danseur est récepteur : il ne danse pas, il se laisse danser. Il faut laisser faire et lâcher prise", D'autres créneaux horaires pourraient être envisagés. Elle animera un atelier le dernier samedi de chaque mois à partir de janvier. Elle souhaiterait faire intervenir un invité dans les locaux du CLY. Le Conseil d'Administration en débattrait.

-**Arnaud** pratique "la méditation en pleine conscience" depuis 2 ans au Centre. "Il faut rendre à l'oubli du JE, être libre avec ses émotions au cœur de son expérience avant que l'inconscient ne s'en mêle". Il nous quitte et va s'installer à Couches, en Saône-et-Loire. Dernier atelier le 17 novembre 2018.

-Michèle : "La bibliothèque tourne bien". Avec Nicole elle a retiré les livres paraissant vétustes. Ces derniers sont proposés aux participants qui le souhaitent.

Comme l'an dernier elle propose de rédiger une fiche de lecture pour les livres empruntés. Chaque lecteur pourra y écrire s'il a aimé l'ouvrage et pourquoi (facultatif). Un modèle sera proposé.

Le tarif reste inchangé : 20 centimes/semaine par livre ou DVD. " Si vous retrouvez des livres du CLY restés au fond de votre bibliothèque... ou ailleurs, rappez-les au CLY si vous les avez lus bien sûr ! "

- L'ordre du jour est terminé et Marion nous propose le « bonus » promis : une courte séance de Do in qui nous permet de comprendre l'intérêt de cette pratique.

KDO à Yves Moment de surprise : profitant du cercle du Do in, les adhérents, dans un geste de remerciement offrent à Yves tout étonné voire ému quelques cadeaux.

Le Conseil d'Administration se réunit pour élire le bureau

Nicole reste présidente, **Jean-Pierre Richème** devient vice-président, **Françoise Boulay et Yves Roux** restent trésorière et trésorier-adjoint, **Bernadette Janin et Michèle Noë** secrétaire et secrétaire-adjointe, **Nicole Duparchy et Gilbert Chambet** sont membres du CA.

Nicole adresse un grand merci à tous.

**La séance est levée et les participants se retrouvent
autour de la desserte apéritive et pâtisnière.**



Ne pas imprimer